

LE SHABBAT - "SOUS LA GRACE" OU "SOUS LA LOI" ?

Beaucoup se posent aujourd'hui cette question, parmi les Chrétiens : "Que faire du 4ème commandement donné par Dieu à Moïse, sur les tablettes des 10 commandements (Ex.20:1-17) ?" Il est certain que tout le monde est d'accord avec le respect des autres commandements inscrits dans ces tablettes.

Cette méditation est longue, mais le sujet a déjà fait couler beaucoup plus d'encre que cela, et créé assez de divisions, de douleurs, d'anathèmes lancés, de crainte et de confusion.

J'espère apporter des éclaircissements à chacun(e). Lisez posément, et laissez si cela vous semble trop "compliqué", et revenez "plus tard" en ce cas.

Je ne peux malheureusement pas faire moins pour ce sujet.

En plus, je n'ai pas la prétention de dire tout ce qui peut être dit. Ce sont seulement des points de repère : ceux qui me semblent les plus importants pour aller plus loin de façon constructive et personnelle devant Dieu.

Pour mémoire, revoici les 10 commandements (cf. Exode 20) :

1. Je suis l'Éternel, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.
2. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance de ce qui est dans les cieux en haut, et de ce qui est sur la terre en bas, et de ce qui est dans les eaux au-dessous de la terre. Tu ne t'inclineras point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui visite l'iniquité des pères sur les fils, sur la troisième et sur la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui use de bonté envers des milliers de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.
3. Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain ; car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.
4. Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Six jours tu travailleras, et tu feras toute ton œuvre ; mais le septième jour est le sabbat consacré à l'Éternel, ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ta bête, ni ton étranger qui est dans tes portes. Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, et la terre, la mer, et tout ce qui est en eux, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du sabbat, et l'a sanctifié.
5. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel, ton Dieu, te donne.
6. Tu ne tueras point.
7. Tu ne commettras point adultère.
8. Tu ne déroberas point.
9. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.
10. Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit à ton prochain.

Reprenons-les en résumant chacun, et en précisant leur "actualité < sous la grace >" :

1. Je suis l'Éternel, ton Dieu : tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

>> QUE L'ÉTERNEL SOIT TON SEUL ET UNIQUE DIEU.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Voici le plus grand commandement : 'Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force.'" (Mc.12:30)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

2. Tu ne te feras point d'image taillée, et tu ne t'inclineras point devant elles, et tu ne les serviras point.

>> N'AIE AUCUNE IDOLE, DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, EN PLUS DE DIEU.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre." (Mt.6:24)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

3. Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain.

>> UTILISE (PRONONCE) LE NOM DE DIEU AVEC LE RÉEL RESPECT QUI LUI EST DU.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement, qui donne un exemple de sa portée : "Mais moi, je vous dis de ne pas jurer du tout ; ni par le ciel, car il est le trône de Dieu ; ni par la terre, car elle est le marchepied de ses pieds ; ni par Jérusalem, car elle est la ville du grand Roi." (Mt.6:34-35)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

4. Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier.

>> RESPECTE LE JOUR DU SABBAT.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Le sabbat a été fait pour l'homme, non pas l'homme pour le sabbat ; de sorte que le fils de l'homme est seigneur aussi du sabbat." (Mt.2:27-28)

>> (???...!!!) C'EST LÀ QUE NOUS NE SOMMES PLUS TOUS D'ACCORD pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"... (!!!...???) => Ne concluez pas trop vite de ce que je veux dire : j'y reviens plus loin...

5. Honore ton père et ta mère.

>> HONORE TES PARENTS.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Vous annulez bien le commandement de Dieu, afin de garder votre tradition. Car Moïse a dit, Honore ton père et ta mère ; et, que celui qui médiera de père ou de mère, meure de mort ; mais vous, vous dites, Si un homme dit à son père ou à sa mère, Tout ce dont tu pourrais tirer profit de ma part est corban, c'est-à-dire don..., et vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ou pour sa mère, annulant la parole de Dieu par votre tradition que vous vous êtes transmise les uns aux autres ; et vous faites beaucoup de choses semblables." (Mt.7:9-13)

>> Affirmation de l'apôtre Paul sur ce commandement : "Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle." (1Ti.5:8)

> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

6. Tu ne tueras point.

>> NE COMMETS PAS DE MEURTRE (au sens propre et étendu, comme le montre l'affirmation de Jésus ci-dessous).

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Moi, je vous dis que quiconque se met en colère légèrement contre son frère sera passible du jugement ; et quiconque dira à son frère, Raca, sera passible du jugement du sanhédrin ; et quiconque dira fou, sera passible de la géhenne du feu." (Mt.5:22)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

7. Tu ne commettras point adultère.

>> NE FAIS AUCUN ADULTÈRE (ET NE LE PROVOQUES PAS NON PLUS : cf. les affirmations de Jésus ci-dessous...).

>> Affirmations de Jésus sur ce commandement : "Moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis adultère avec elle dans son cœur... Et moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère." (Mt.5:28,32)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

8. Tu ne déroberas point.

>> NE VOLE NI DIEU NI AUTRUI.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu." (Mt.22:21)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

9. Tu ne diras point de faux témoignage.

>> NE MENTS PAS.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Que votre parole soit oui, oui, non, non ; ce qu'on y ajoute vient du malin." (Mt.5:37)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

10. Tu ne convoiteras rien qui soit à ton prochain.

>> N'ENVIE PAS CE QUI EST À AUTRUI.

>> Affirmation de Jésus sur ce commandement : "Que servirait-il à un homme de gagner toutes les richesses de ce monde, s'il y perdait son âme ? ou bien, que donnerait un homme en échange de son âme ?" (Mt.16:26)

>> Affirmation des apôtres sur ce commandement : "La piété avec le contentement est un grand gain. Car nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter. Mais ayant la nourriture et de quoi nous couvrir, nous serons satisfaits. [...] Ne vous livrez pas à l'amour de l'argent ; contentez-vous de ce que vous avez ; car Dieu lui-même a dit : Je ne te délaisserai point, et je ne t'abandonnerai point." (1Ti.6:6-8 ; Heb.13:5)

>> Nous sommes donc tous d'accord pour affirmer que ce commandement est un impératif pour nous, y compris "sous la grace"...

Bien, je pense qu'à ce stade, tout le monde est d'accord avec les bases posées ci-dessus... Je vais donc partir de ce point d'accord (supposé) commun.

Première question, que posent les défenseurs du respect du sabbat : "Comment est-il possible que 9 des 10 commandements ne souffrent pas de remise en cause, même 'sous la grace', mais qu'un seul sorte de cette acceptation (a priori commune, indiscutée) ?... Selon quelle 'logique' en est-il ainsi ?... 9/10 sont toujours valables 'sous la grace', et le 1/10 restant ne l'est plus... ! Pourquoi ? Comment ?"

Les défenseurs du sabbat se réfèrent également à l'affirmation de Jésus : "Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes, je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir ; car, en vérité, je vous dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul trait de lettre ne passera point de la loi, que tout ne soit accompli. Quiconque donc aura supprimé l'un de ces plus petits commandements et aura enseigné ainsi les hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; et quiconque l'aura pratiqué et enseigné, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux." (Mt.5:17-19)

Dans ce passage, de surcroît, Jésus semble "jeter un discrédit", une "punition", sur ceux qui auront supprimé l'un de ces plus petits commandements et appris aux autres à les suivre dans cette voie..., mais également une "bénédiction" sur ceux qui l'auront pratiqué et enseigné.

Et les tenants de l'autre bord, en plus de se baser sur le fait que l'observance de la Loi (et notamment des jours et périodes institués 'sous la Loi', et également de la circoncision (ou 'judaïsation', au mauvais sens du terme quant à la grace de Dieu en Christ)) remet les croyants "sous la Loi" (Ga.4:8-11, 21-31 ; 5:1-11), ne manquent pas de préciser que Jésus a bien dit Lui-même, dans le passage de Mt.5 rapporté ci-dessus, qu'il en est ainsi jusqu'à ce que "tout soit accompli".

Or, à la croix, Jésus a affirmé : "Tout est accompli."

Donc, désormais, selon leur logique, certains iotas de la Loi peuvent "passer", "disparaître". Et le respect du sabbat est effectivement ce "iota de la Loi" qui a désormais disparu... pour les croyants d'origine non-juive : pour tous, les 9 autres restent valables, d'actualité.

Et le tour est joué : tout est expliqué, le débat est clos... Merci d'être passé(e)s nous voir...

Sauf que, chacun reste sur sa position, que des anathèmes sont lancés de part et d'autre contre

"l'autre camp", et que rien ne semble plus avancer pour personne, ... et que, en plus (le pire !!!), des croyants sincères, voulant plaire à Dieu, sont perdus au milieu de ces disputes de pseudo-théologiens...

Mon propos n'est pas d'ajouter encore plus de confusion à celle qui règne déjà sur le sujet. Mais de proposer une réflexion à celles et ceux qui veulent vraiment réfléchir à ce sujet, non pour prendre parti et rejoindre ainsi l'un des deux camps opposés, mais pour chercher la volonté de Dieu, si tant est qu'elle puisse être clairement définie de façon globale = pour tous.

Je vous propose, pour cela, de finir de lire ensemble ce passage de Mt.5:17-19... Car le verset 20 est très intéressant : "Car je vous dis que, si votre justice ne surpasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux."

À mon sens, il remet les choses à leur place... : veux-tu 'judaïser' -> alors, ta justice équivaut à celle des Pharisiens, et tu te discrédites ainsi toi-même, et cela rejoint, appuie et valide les explications de l'apôtre Paul en Galates 4 et 5...

Mais cela ne valide pas pour autant la position opposée... ! Jésus dit, en substance : "Si tu 'judaïses', tu ne vauds pas mieux que les Pharisiens dans leur pratique hypocrite de l'observance de la Loi", mais Il ne dit pas pour autant : "Il t'est donc interdit de te conformer à la Loi"...

Et la preuve en est que Jésus valide, dans la suite de son discours (le sermon sur la montagne) la plupart des 10 commandements : dès le verset 21 de Matthieu 5, Jésus parle du 6ème commandement (ne pas tuer), puis ensuite du 7ème (relatif à l'adultère), etc.

Le propos de Jésus n'est donc pas d'interdire de se conformer aux commandements de Dieu, mais au contraire de leur donner leur vrai sens : montrer ce qui manque au judaïsme des Pharisiens...

Et c'est donc bien ce "ce qui manque au judaïsme des Pharisiens" qui permet à la justice d'un homme venu à Dieu de surpasser celle des Pharisiens...

C'est trouble, pour vous, à ce stade ?

Rassurez-vous, tout va devenir plus clair !

Je vais faire bref : retourner au judaïsme "basique", c'est se limiter à la justice des Pharisiens. Notez cependant que cette justice est supérieure à celle des païens !!! Et en cela, elle est un minimum à rechercher.

Mais Jésus souhaite plus pour Ses disciples, et de la part de Ses disciples (cf. v.20 plus haut) !

Et il souhaite plus, non pas pour les mettre sous un nouveau joug de servitude, mais parce que ce nouveau joug (Mt.11:29-30) est un repos : Son repos dans leur vie. Ce nouveau joug est également la seule condition de leur repos, par leur relation avec Christ en eux (Mt.10:38 ; 16:24).

Voilà l'un des sens du sabbat, désormais.

Si vous voulez fêter un sabbat sans aucun sens selon Dieu, que faites-vous ? Vous ne judaïsez même pas !!!

Si le sabbat que vous voulez fêter n'est que celui des Pharisiens, en quoi votre justice, devant Dieu, dépasse-t-elle la leur ? Si vous êtes d'origine non-juive, ils comprenaient bien mieux que vous ce qu'ils faisaient... : c'était leur héritage.

"Nous avons été greffés sur Israël !", objecteront certains...

Oui, mais qu'est-ce qu'une greffe ?... Quels en sont les résultats ?

On peut greffer une branche de pommier sur un poirier, et vice-versa. La branche de pommier greffée sur le poirier devient-elle une branche de poirier ?

Non, mais elle bénéficie désormais de la sève du poirier, et ainsi, elle acquiert des propriétés du poirier en plus de sa nature de pommier : cette branche continuera à donner des pommes, mais qui, par exemple, résisteront mieux aux maladies du pommier que n'ont pas les poires... Ou bien les fruits germeront plus vite. Etc.

Voilà le principe de la greffe, et la raison pour laquelle des agriculteurs y ont recours : pour améliorer la nature de l'arbre "donneur" par des propriétés de l'arbre "receveur" (ou "arbre franc").

La branche greffée reste une branche donnant des fruits selon son espèce d'origine, mais avec des

propriétés en plus : celles de son arbre d'accueil, qu'elle reçoit par la sève venant des racines de l'arbre d'accueil...

Maintenant, sur quoi les Chrétiens d'origine païenne, qui restent donc des croyants issus des nations dans leur nature, ont-ils été greffés ?

C'est l'autre bonne question à se poser... !

Certains répondent sur Israël, l'olivier franc...

L'apôtre Paul écrit aux Chrétiens d'origine païenne, à ce sujet : "Ne te glorifie pas aux dépens de ces branches. Si tu te glorifies, sache que ce n'est pas toi qui portes la racine, mais que c'est la racine qui te porte." (Ro.11:18)

Voici le contexte immédiat de ce verset : "Or, si quelques-unes des branches ont été arrachées, et si toi qui étais un olivier sauvage, as été enté au milieu d'elles, et es devenu coparticipant de la racine et de la graisse de l'olivier, ne te glorifie pas contre les branches ; mais si tu te glorifies, ce n'est pas toi qui portes la racine, mais c'est la racine qui te porte. Tu diras donc, Les branches ont été arrachées, afin que moi je fusse enté." (Ro.11:17-19)

Ainsi donc, des branches ont été coupées (de la racine), et les croyants venus des nations ont été greffés (sur la racine).

Ainsi, les branches greffées n'ont pas été greffées "sur d'autres branches", mais bel et bien, très précisément, "sur la racine"... !

Qui est Israël, dans tout cela ? Est-ce la racine ? Non, puisque les branches qui ont été coupées sont une partie d'Israël...

Nous ne sommes donc pas, nous, Chrétiens issus des nations, greffés sur Israël, qui sont d'autres branches de l'arbre, elles aussi attachées à la racine, mais nous avons été greffés "sur la racine" de l'arbre qui tient toutes les branches (les branches d'origine et les branches greffées).

Mais alors, qu'est donc cette "racine" sur laquelle nous sommes tous attachés (soit naturellement, soit par greffe) ?

Certains diront que c'est le Judaïsme. Je réponds : qui porte nos amis et frères Juifs du même arbre ? le Judaïsme ?

Je vais être plus clair : les Juifs sont-ils portés par le Judaïsme... ou par Dieu ?

Un Juif qui serait porté par son Judaïsme, que serait-il de plus qu'un religieux bouddhiste, par exemple ? Rien ! Le Judaïsme, c'est la sève qui coule en lui, mais ce n'est pas sa racine qui le porte quand il est bien sur son arbre d'origine.

Donc, la racine, c'est Dieu ? Oui. Et même, plus précisément, c'est Jésus, le Messie (cf. Jn.15 : le cep et les sarments...).

Donc, c'est Jésus qui nous porte aussi ? Mais oui ! Là, vous comprenez !!!

Mais, n'a-t-on pas aussi vu que la sève qui coule depuis la racine, c'est le Judaïsme ? Et donc, la sève qui coule désormais en nous, c'est le Judaïsme, non ?

Oui ! Et encore, oui !!!

Le Judaïsme qui coule en nous tous, croyants en Christ, d'origine juive ou des nations, c'est le Judaïsme "messianique" : celui que Jésus a expliqué et enseigné.

Beaucoup de choses, dans Son enseignement, sont éclairées par un regard et une lecture purement juifs (et c'est une catastrophe, en cela, que l'église se soit coupée durant des siècles de ces trésors de regard et de lecture de la Bible --avec en plus tous les comportements anti-juifs, atroces et criminels, qui en découlaient--!!!), et il nous faut effectivement renouer avec cette sève-là en nous.

Mais cela ne fait pas pour autant de nous des branches d'origine comme celles qui ont été coupées... Sinon, les hommes des nations qui acceptent Christ doivent effectivement se faire circoncire (même ceux qui se réclament de l'Alliance de Dieu avec Abraham, puisque la circoncision ne date pas de l'Alliance avec Moïse, mais de celle avec Abraham !!! (cf. Genèse 17)).

Or, nous savons ce qu'en ont écrit les apôtres, et notamment Paul...

Le dilemme que nous connaissons aujourd'hui à ce sujet (la "re-"judaïsation de notre foi en Christ), les premiers Chrétiens, d'origine juive, l'ont également connu... à notre sujet, cette fois-là aussi et déjà !

Et comment y ont-ils répondu, dans la prière ? Regardez, en Actes 15, ce que la Bible nous en rapporte, dont cette lettre en conclusion, envoyée aux églises d'origine non-juive :

=====
"Les apôtres, les anciens, et les frères, aux frères d'entre les païens, qui sont à Antioche, en Syrie, et en Cilicie, salut !

Ayant appris que quelques hommes partis de chez nous, et auxquels nous n'avions donné aucun ordre, vous ont troublés par leurs discours et ont ébranlé vos âmes, nous avons jugé à propos, après nous être réunis tous ensemble, de choisir des délégués et de vous les envoyer avec nos bien-aimés Barnabas et Paul, ces hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous avons donc envoyé Jude et Silas, qui vous annonceront de leur bouche les mêmes choses. Car il a paru bon au Saint-Esprit et à nous de ne vous imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire, savoir, de vous abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et de l'impudicité, choses contre lesquelles vous vous trouverez bien de vous tenir en garde. Adieu."

=====
Tout le monde aura noté la fin : les "ordres" transmis par les apôtres.

>>> Mais avez-vous noté le début de la lettre ? La voici : "Ayant appris que quelques hommes partis de chez nous, et auxquels nous n'avions donné aucun ordre, vous ont troublés par leurs discours et ont ébranlé vos âmes..."

N'est-ce pas là l'état de beaucoup, aujourd'hui, dans le christianisme originaire des nations, sur tous ces sujets ... qui n'ont donc rien de nouveau ?

J'aurais pu commencer par là, et finir aussitôt là-dessus, et ne vous donner que cela.

Mais il me fallait d'abord répondre à quelques arguments pris d'un bord et de l'autre de ceux qui sont diamétralement opposés sur ces sujets.

Je suis convaincu, conformément à la Parole de Dieu, que celui qui veut mettre à part le jour de sabbat, du vendredi soir au samedi soir, comme on met à part le jour de Noël ou de Pâques ou de Pentecôte (pour commémorer un événement relatif à notre salut en Christ, et en témoignage devant le monde et les anges), qu'il le fasse selon son coeur devant Dieu. Personne n'a à lui interdire ces marques de piété : Dieu seul juge de la nature et des intentions de ces marques de piété...

Quant à celui qui craint de se tromper, qu'il s'abstienne aussi longtemps qu'un doute subsiste en lui, ou aussi longtemps qu'il ne sait pas "pourquoi" ni "pour quoi" il ferait ainsi.

Celui qui n'a aucune conviction quant au jour de Noël, quant au témoignage de Christ que ce jour proclame auprès de ce monde et devant les anges, qu'il s'en abstienne tout autant...

Il en va de même (autre exemple...) pour la prise de la sainte cène, lors du culte, puisqu'il est écrit, à ce sujet : "Que chacun s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe ; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même." (1Co.11:28-29)

Il en va aussi de même du respect des fêtes bibliques non habituellement fêtées dans le christianisme officiel...

En tout cela, le principe est celui que Paul a édicté de la part du Seigneur : "Tel fait une distinction entre les jours ; tel autre les estime tous égaux. Que chacun ait en son esprit une pleine conviction. [...] Mais celui qui a des doutes au sujet de ce qu'il mange est condamné, parce qu'il n'agit pas par conviction. Tout ce qui n'est pas le produit d'une conviction est péché." (Ro.14:5,23)

Mais "celui qui mange" doit-il juger "celui ne mange pas", et vice-versa ? Et "celui qui fait une distinction entre les jours" peut-il juger "celui qui les estime tous égaux", et vice-versa ?

Non !!!

Notre conviction doit être pleine devant Dieu, mais (toujours devant Dieu, ... et également devant le

monde et les anges) notre "pleine conviction" ne doit devenir sujet de "pleine confrontation"...

Sinon, même si notre pleine conviction s'avérait juste, notre "pleine conviction" risquerait de devenir, pour nous-mêmes, devant Dieu que nous disons servir, une "pleine condamnation" sur nous... à cause même de notre attitude : si le poids que nous utilisons pour juger autrui est sans compassion, sachons bien que c'est aussi le même poids qui sera utilisé pour nous juger, nous... (Mt.7:1-2)

Est-ce clair, maintenant ?

Je le souhaite pour nous tous.

Que Dieu vous bénisse, vous éclaire, vous rassure de Sa pleine assurance, et vous accompagne, au nom de Jésus-Christ. Amen.

Jean.